



**CONSEIL COMMUNAL  
DE  
DAILLENS**

Daillens, le 6 octobre 2025

**EXTRAIT # 2**

Procès-verbal du Conseil communal de Daillens  
Séance du 6 octobre 2025  
Présidente : Fabienne Forlani

**LE CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS**

- Vu le préavis municipal n°2025.07 CC
- Entendu le rapport de la Commissions chargée de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

**DÉCIDE**

- D'accepter le présent préavis tel que présenté.
- D'adopter le nouveau Règlement général de police, annulant ainsi celui de 1992.
- De fixer l'entrée en vigueur du Règlement général de police après approbation par la cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2025.

La Présidente :

Fabienne Forlani



La Secrétaire :

Elise Frossard de Saugy